



## Psychologues fonction publique Hospitalière et Territoriale Signez la pétition Non au salaire de misère!

### Arguments :

**Depuis plus de 20 ans, le salaire des psychologues n'a pas été revalorisé dans la Fonction Publique Hospitalière et Territoriale !**

Salaire net de 1425 € par mois en début de carrière avec un diplôme requis = BAC plus 5 (master 2 ou DESS) et en fin de carrière, au bout de 30 ans dans le meilleur des cas, 2800 € (classe normale) et 3200 € (hors classe).

Dans le secteur conventionné CC66, un psychologue débute à 2400€ net !

**60% des psychologues de la FPH sont contractuel-le-s et exercent souvent à temps partiel. Un-e psychologue à 50% à 700€ par mois vit en dessous du seuil de pauvreté !**

Depuis la dernière décennie, la hiérarchie des salaires entre les professions au sein de la FPH et FPT ne respecte plus le niveau de formation. Certaines grilles ont été ponctuellement revalorisées sans tenir compte de l'équilibre de l'ensemble. Aujourd'hui, un-e psychologue débute au même salaire que d'autres professionnels de niveau licence, tandis qu'il/elle termine très en dessous de certaines professions dont le niveau de qualification est équivalent.

**Les psychologues sont majoritairement des femmes : 80 % du corps environ. Comme dans toutes les filières très féminisées de la santé et de la FPT, la qualification et les responsabilités des psychologues ne sont pas reconnues et sont sous payées !**

### Nous revendiquons :

- Une reconnaissance salariale de notre qualification et de nos responsabilités,
- une refonte complète de notre grille,
- une grille linéaire en adéquation avec notre diplôme et les responsabilités accrues qui nous incombent.
- un début de carrière au 8<sup>ème</sup> échelon actuel : 2450€ brut, et le double en fin de carrière soit : 4900€.
- un déroulement de carrière plus court, sur 20 ans maximum.

**CONTRACTUELS/TITULAIRES MÊME COMBAT**

### Signature :

<http://www.sante.cgt.fr/Psychologues-Fonction-Publique>

**Fédération de la santé et de l'Action Sociale**

Case 538 • 93515 MONTREUIL Cedex • Tél. : 01 55 82 87 49 / 57

BOURSE NATIONALE DU TRAVAIL • 263, rue de Paris, MONTREUIL • Métro : Porte de Montreuil

**Site internet** : [www.sante.cgt.fr/](http://www.sante.cgt.fr/) • **e-mail** : [sg@sante.cgt.fr](mailto:sg@sante.cgt.fr) / [ufmict@sante.cgt.fr](mailto:ufmict@sante.cgt.fr)

